

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(I)						
Frais d'établissement	(II)						
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels						457,33	0,12
Autres immobilisations corporelles		97 782,09	83 625,86	14 156,23	4,79	73 735,79	19,79
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Immobilisations financières							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Participation							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		33 578,60		33 578,60	11,36	49 336,00	13,24
Total de l'actif immobilisé (III)		131 360,69	83 625,86	47 734,83	16,16	123 529,12	33,15
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres approvisionnements							
En cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances							
Créances clients et comptes rattachés		192 653,34		192 653,34	65,21	157 642,55	42,31
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		336,82		336,82	0,11		
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		57,00		57,00	0,02	57,00	0,02
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		6 817,01		6 817,01	2,31		
. Autres		7 489,74		7 489,74	2,53	87 145,56	23,39
Charges constatées d'avance		3 505,75		3 505,75	1,19		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
. Actions propres							
. Autres titres							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		36 863,04		36 863,04	12,48	4 215,03	1,13
Total de l'actif circulant (IV)		247 722,70		247 722,70	83,84	249 060,14	66,85

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2025				31/12/2024	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	379 083,39	83 625,86	295 457,53	100,00	372 589,26	100,00

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 80 000,00)	80 000,00	80 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27,08	21,47
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	8 000,00	8 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	2,71	2,15
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-201 559,32	-32 824,16
	-68,21	-8,80
Résultat de l'exercice	-157 481,68	-168 735,16
	-53,29	-45,28
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-271 041,00	-113 559,32
	-91,73	-30,47
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		83,62
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,02
Emprunts et dettes financières diverses	1 000,00	0,34
Instruments financiers à terme		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 415,21	60 113,88
Dettes fiscales et sociales	131 046,39	424 287,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	366 036,93	1 664,04
Produits constatés d'avance	123,89	0,45
TOTAL DES DETTES (III)	566 498,53	486 148,58
	191,74	130,48
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	295 457,53	372 589,26
	100,00	100,00

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 280 756,96 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -157 481,68 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**PROCEDURE COLLECTIVE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

La société a été placée sous couvert d'une procédure collective de redressement judiciaire auprès du Tribunal de Commerce de Créteil en date du 28 février 2025.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Ces engagements non significatifs n'ont pas été évalués à la clôture de l'exercice.

CAPITAUX PROPRES

Bien que les capitaux propres de la société soient négatifs au 31 décembre 2025, la société poursuit son activité et la procédure de redressement judiciaire va conduire notre société à rétablir la situation.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	106 250,00		10 000,00	96 250,00	
Autres immobilisations corporelles	3 861,75		2 329,66	1 532,09	
Immobilisations financières	49 336,00	22 000,00		33 578,60	
TOTAL	159 447,75	22 000,00	12 329,66	131 360,69	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	34 042,86	48 257,43		82 300,29
Autres immobilisations corporelles	2 333,10	1 322,13	2 329,66	1 325,57
TOTAL	36 375,96	49 579,56	2 329,66	83 625,86

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 068,52
Dettes fiscales et sociales	428,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	26 497,22

6.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 505,75	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 505,75	

Commentaires:

6.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	948 337,14
TOTAL	948 337,14

Répartition par marché géographique	Montant
France	948 337,14
Etranger	
TOTAL	948 337,14

AB EXPRESS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.000 euros
Siège social : 12, Avenue Maurice Thorez
94200 IVRY SUR SEINE
881 790 216 – RCS CRETEIL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES
ASSOCIES DU 19 JUIN 2026**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -157.481,68 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Report à nouveau antérieur** : - 201 559,32 euros
- **Résultat déficitaire de l'exercice** : -157.481,68 euros

Section 2 - Affectation

- **Au Report à nouveau** : le solde, soit -157.481,68euros
- **Solde du Report à nouveau** : -359.041,00 euros

Section 3 - Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour copie certifiée conforme

Abdellah BIGHOUSSASSEN
Président Associé

